

CONFERENCE-DEBAT

« RELATIONS MAROC-CANADA : BILAN ET PERSPECTIVES »

MOT D'INTRODUCTION DE

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES
STRATEGIQUES**

**RABAT
JEUDI, 7 MARS 2013**



Excellence, Mesdames, Messieurs

Il m'est très agréable de vous accueillir, aujourd'hui, à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) dans le cadre de cette conférence-débat, consacrée aux relations entre le Maroc et le Canada.

Je tiens, tout d'abord, à remercier Mme Sandra Mc CARDELL, Ambassadeur du Canada au Maroc, qui a bien voulu animer cette conférence, malgré son agenda serré. Ses éclairages seraient certainement utiles pour approfondir davantage la réflexion sur la réalité de la coopération bilatérale entre nos deux pays et les leviers de son renforcement

Cette manifestation entre dans le cadre du cycle-débat sur les relations internationales du Maroc ouvert aux Ambassadeurs accrédités au Royaume. Elle s'inscrit, également, en perspective de l'étude que l'IRES est en cours de préparation sur la dimension atlantique des relations extérieures du Maroc où il est question d'étudier les perspectives de renforcement des relations de partenariats entre le Maroc et les pays développés et émergents riverains de l'atlantique.

Excellence, Mesdames, Messieurs

Le Canada figure parmi les principales économies prospères à l'échelle mondiale. La plupart des exercices prospectifs menés par des organisations et centres d'analyse et de réflexion à l'échelle internationale (HSBC, CEPII, Goldman SACHS...), pour décrypter les évolutions futures de l'économie mondiale à l'horizon 2050, laissent prédire que le Canada continuerait de figurer parmi les 10 premières puissances économiques mondiales.

Outre son statut de fournisseur mondial de blé et de céréales et de chef de file dans plusieurs filières de production de matières premières, ce pays dispose d'un secteur manufacturier développé, grâce à un important tissu industriel de l'automobile et un réseau d'industries aérospatiales performant.



Si l'ouverture de l'économie canadienne sur l'extérieur est assez forte, avec un taux d'ouverture représentant 60% de son PIB, force est de constater la forte polarisation des échanges commerciaux de ce pays sur les Etats-Unis, qui absorbent environ 80% des exportations canadiennes et fournissent plus de 50% des importations de ce pays. Toutefois, une diversification progressive des relations économiques extérieures du Canada est aujourd'hui à l'œuvre, notamment avec l'Union Européenne (accord de libre échange dans une phase avancée de négociation) et les pays asiatiques dont notamment la Chine, en ligne avec le déplacement graduel du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie.

Au-delà du poids économique du Canada, ce pays joue un rôle important en matière de promotion de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale. Il a contribué à plusieurs opérations militaires internationales conduites sous l'égide de l'ONU et de l'OTAN. Il œuvre activement dans le domaine de l'aide internationale au profit de plusieurs pays en développement, notamment ceux d'Afrique.

Excellence, Mesdames, Messieurs

L'importance du Canada dans les options stratégiques du Maroc tire sa substance de plusieurs considérations, qui sont à la fois d'ordre économique et géopolitique. Les deux pays jouissent d'une histoire commune riche de 50 ans de coopération bilatérale, propulsée par une convergence d'intérêts dans plusieurs domaines.

Les relations commerciales entre le Maroc et le Canada ont connu une évolution encourageante au cours des dernières années, mais demeurent encore en deçà de leur potentiel. Le commerce bilatéral entre les deux pays se chiffre à près de 3,6 milliards de dirhams, en moyenne annuelle sur la période 2006-2011. Il se caractérise par un déficit chronique en défaveur du Maroc, qui ne cesse de s'amplifier, passant de 755 millions de dirhams en 2006 à près de 2,6 milliards de dirhams en 2011, et par son corollaire un net repli du taux de couverture (de 51% à 12% sur la même période) des importations par les exportations marocaines.



Le déséquilibre des relations commerciales n'est que faiblement compensé par les investissements directs canadiens dont le volume est sans commune mesure avec les potentialités offertes par le Maroc. Ces investissements représentent à peine 0,1% du total des IDE reçus par notre pays. Toutefois, le projet d'investissement du groupe canadien « Bombardier », troisième constructeur aéronautique après Airbus et Boeing, pour un montant de 200 millions de dollars, devrait insuffler un nouvel élan en matière de développement des investissements canadiens au Maroc.

Sur un autre plan, il convient de noter l'importance croissante de la communauté marocaine au Canada, qui est devenue au fil des années la première communauté nord-africaine dans ce pays. Cette évolution s'est traduite par une progression régulière des transferts des Marocains résidant au Canada, dont la part dans le total des transferts effectués par les MRE est passée de 0,8% à 1,6% entre 2006 et 2011.

Le spectre de la coopération bilatérale intègre, aussi, l'aide au développement, par le biais des programmes menés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au Maroc, notamment dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle, des questions liées au genre et au renforcement des capacités des acteurs de la société civile.

En somme, les perspectives des relations bilatérales s'annoncent prometteuses, en lien avec l'accord de libre échange global en cours de négociation entre les deux pays. Cet accord offrira certainement des perspectives favorables en termes de création de flux additionnels de commerce et de dynamisation des investissements. Sa concrétisation rendrait, toutefois, nécessaire d'envisager une approche progressive en ce qui concerne le rythme de démantèlement tarifaire pour éponger le choc de l'ouverture sur l'économie marocaine, tout en envisageant des mesures d'accompagnement pour favoriser l'accessibilité de l'offre exportable marocaine au marché canadien.



L'accord pourrait devenir aussi mutuellement profitable, dès qu'il s'accompagnerait d'un afflux des investissements directs canadiens au Maroc et d'un élargissement du champ de la coopération bilatérale à des domaines structurants où l'expertise du Canada est avérée. Il s'agit, entre autres, des domaines liés à l'agriculture, à l'eau et à l'énergie...

Excellence, Mesdames, Messieurs

Pour mieux cerner les enjeux actuels et futurs de la coopération entre le Maroc et le Canada, un éclairage mérite d'être apporté aux questionnements suivants :

- 1.** Quelles sont les atouts à capitaliser et les insuffisances à combler pour renforcer davantage la coopération bilatérale entre le Maroc et le Canada ? Dans quelle mesure l'ALE en cours de négociation entre le Maroc et le Canada favoriserait-il des relations plus équilibrées et profitables aux deux pays ?
- 2.** Au-delà des opportunités économiques, quels sont les domaines pertinents où le Maroc pourrait s'inspirer de l'expérience canadienne pour accélérer sa trajectoire de développement (développement humain, industrialisation...) ?
- 3.** Dans le but d'élargir le spectre de leurs intérêts stratégiques, le Maroc et le Canada ne devraient-ils pas investir en commun d'autres espaces de coopérations, notamment en Afrique ?

Ce sont-là quelques axes qui devraient cadrer notre débat d'aujourd'hui et dont les éléments de réponse contribueront certainement à approfondir notre compréhension des aspects pertinents des relations Maroc-Canada d'un point de vue stratégique.

Je remercie l'ensemble des participants d'avoir bien voulu accepter notre invitation et je suis persuadé que nous aurons droit à un débat de haut niveau comme il est de coutume à l'IRES.

Sans trop tarder, je donne la parole à notre conférencier Mme Sandra Mc CARDELL, Ambassadeur du Canada au Maroc en lui réitérant mes vifs remerciements.

